## DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DU FLN

# Le malaise de Saâdani

***Amar Saâdani tire sur tout ce qui bouge ! Hier mercredi, en réunissant les parlementaires du Front de libération nationale à l'hôtel Aurassi à Alger, le secrétaire général n'a épargné ni ses contestataires, ni l'opposition, ni la presse. Seul le… FFS a eu droit à des éloges, comme c'est la mode chez les représentants du pouvoir depuis 2011. Mais ceci est une autre histoire.***

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir) -** Revendiquant la présence de 188 députés et de 37 sénateurs, Saâdani, qui a dû retarder la rencontre de pas moins de deux heures pour s'assurer une assistance «honorable», commencera par donner la parole aux parlementaires.

Officiellement pour montrer le degré «de la démocratie régnant au sein du parti». Mais en réalité, le but non avoué était de permettre à des députés de descendre en flammes le chef du groupe parlementaire du FLN, devenu un véritable boulet pour Saâdani car très contesté par ses pairs.

«Certes, dira d'ailleurs Saâdani, il y a quelques problèmes dans le groupe. Mais c'est à vous, les députés du parti, de régler les problèmes, entre vous». Autrement dit, il signifie un lâchage «diplomatique» à ce député de Batna.

Ceci, avant de dérouler son discours qu'il commencera par l'Assemblée populaire nationale. En la présence notamment de Larbi Ould Khelifa, le président de l'APN et de Mahi Khellil, le ministre des Relations avec le Parlement, il s'élance : «Ces gens-là ( comprendre les contestataires du FLN mais aussi toute l'opposition ndlr ) ont commencé par nous dire que nos députés sont d'un niveau médiocre.

Puis, que ce parlement est faible et n'est donc pas digne sur un texte aussi important que la révision de la Constitution. Qu'il faut dissoudre ce Parlement ! Il faut que tous sachent que ce Parlement est celui du FLN !». Et à propos du FLN, il ajoute : «Mais que cherche-t-on à chaque fois au FLN ? Quiconque qui perd une élection, il accable le FLN.

Celui qui n'a pas de base, il accable le FLN. Celui qui n'a pas de programme, mais pour peu qu'il possède un cachet humide mais sans aucun militant, s'en prend au FLN ! Le FLN a accepté le multipartisme et il traite avec tout le monde dans le cadre de ce multipartisme. Avec les grands comme avec les petits. Mais il faut savoir que tous les autres n'ont de programme qu'un seul mot : Non !».

Saâdani ira même jusqu'à tourner en dérision l'opposition. «Ils n'ont que ce mot à la bouche : NON ! Est-ce responsable qu'un parti politique que l'on convie à des consultations sur la Constitution, décline l'invitation ? C'est un manque de respect pour leurs militants mêmes et qu'ils ne consultent jamais !». Il ne s'arrête pas là : «Tout ce qu'ils veulent, c'est la présidence de la République ! Eh bien, qu'ils sachent que ce poste de président n'est pas vacant !». Aussi, poursuit-il, «pourquoi tous s'agitent en ce moment précis ? Qui a dit que la révision de la Constitution n'aura pas lieu ? Qui cela dérange-t-il ? La révision de la Constitution, promise par un président élu, aura lieu. De préférence à travers le Parlement.

Et même s'ils veulent, en dehors du Parlement et elle passera également malgré eux ! Ils sont vraiment cernés !» Il enfonce le clou : «C'est quoi ces opposants qui, quand on les appelle à des consultations ici en Algérie, ils déclinent mais vont en courant quand c'est l'Union européenne qui les invite ? Un parti ( Le MSP Ndlr ) dénonce un coup d'Etat en Égypte mais le réclame pour l'Algérie ! C'est une opposition, ça ? Moi je respecte une opposition comme le FFS…. Saâdani terminera son discours au vitriol en s'en prenant aux contestataires, en citant nommément Belayat. «Cette prétendue opposition, ou ce qu'on appelle la Coordination, parlons-en parce qu'ils commencent à exagérer un peu et à dépasser ses limites. Ils ont déjà perdu aux dernières présidentielles et maintenant encore, ils ne cherchent que le poste de président ! Il y a ce Belayat qui anime des conférences dans une villa. Je les défie d'aller réunir la base» ! Plus offensif que cela, il est difficile de l'être…

Saâdani très virulent envers les contestataires.

5Photo : Samir Sid

**K. A.**

## FONDS DE PENSIONS POUR LES FEMMES DIVORCÉES ET MUTUELLES SOCIALES

# Les nouvelles lois adoptées à la majorité absolue

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à l'unanimité, les deux projets de loi portant création du Fonds de pensions alimentaires au profit des femmes divorcées et des mutuelles sociales.

Pour le premier texte, le ministre de la Justice a indiqué que ce Fonds «à caractère humanitaire constitue un nouveau jalon qui vient renforcer le système juridique à même de garantir la protection et la consolidation des droits de la femme et de l'enfant en Algérie». «Ces deux catégories (femme et enfant) jouissent d'une attention particulière de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a souligné à maintes reprises «l'impératif de consolider le cadre juridique spécifique à celles-ci», a ajouté Louh, tout en estimant que le texte de loi, adopté aujourd'hui, «est la consécration des orientations données par le président Bouteflika dans ce domaine».

M. Louh a rappelé les efforts de l'Etat en matière de protection de la femme dans le cadre de la révision constitutionnelle de 2008 et de la loi électorale de 2012, grâce auxquelles les droits de la femme ont été consacrés et sa représentation renforcée au sein des assemblées élues. Dans le cadre de l'enrichissement de l'arsenal juridique dans ce domaine, le ministre a annoncé que «le projet de loi amendant le code pénal relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes sera soumis prochainement à une commission ad hoc, outre l'examen de la loi sur la protection de l'enfant».

Par ailleurs, les députés ont adopté à la majorité le projet de loi relative aux mutuelles sociales. La quasi-totalité des amendements présentés par les parlementaires de l'opposition, notamment ceux du Parti des travailleurs, n'ont pas été approuvés par les députés.

Le projet de loi débattu à l'APN stipule, dans son chapitre contrôle de la mutuelle sociale, que le ministre chargé de la sécurité sociale exerce un contrôle sur les conditions d'application des dispositions de la présente loi.

La Mutuelle générale compte 1,1 million d'adhérents répartis sur plus de 30 mutuelles sociales, et 7 millions d'ayants droit bénéficiaires.

**Abder B.**

## TAYEB LOUH L'A RÉVÉLÉ HIER

# L'un des assassins de Gourdel abattu

***Un des auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat en septembre dernier du touriste français, Hervé Gourdel, a été éliminé par les forces de l'ANP. L'information a été rendue publique hier par le ministre de la Justice et garde des Sceaux, M. Tayeb Louh, en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN).***

**Abder Bettache - Alger (Le Soir) -** «Il ressort de l'enquête sur l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel que l'un des auteurs de ce meurtre, identifié auparavant, a été éliminé en octobre dernier par les éléments de l'ANP dans le cadre d'une opération antiterroriste», a déclaré le ministre de la Justice.

Selon la même source, «l'enquête préliminaire dans cette affaire a permis d'identifier un nombre de terroristes responsables de l'enlèvement et de l'assassinat du touriste français, parmi lesquels figure le terroriste éliminé par les éléments de l'ANP».

L'élimination de ce terroriste est intervenue après une vaste opération de ratissage opérée par les forces de l'ANP en Haute-Kabylie durant le mois d'octobre dernier. L'élimination de ce dangereux terroriste dont l'organisation terroriste dénommé «Jund-Al-Khalifah»(soldats du califat(, avait prêté allégeance à l'Etat Islamique, communément appelé Daesh.

Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux.

Photo : Samir Sid

Cette organisation terroriste, faut-il le rappeler, avait officiellement revendiqué l'enlèvement et la décapitation du Français Hervé Gourdel en Algérie. C'est sa publication dénommée *Dabiq* qui a fait état de cette information, tout en se félicitant d'avoir «trouvé quelques djihadistes assoiffés de relancer la guerre». En revendiquant l'assassinat de l'alpiniste français, l'organisation terroriste Daesh confirme ainsi le ralliement du groupe Jund Al Khalifah à ses thèses.

Le groupe terroriste qui avait kidnappé et tué Hervé Gourdel avait déclaré son allégeance à l'Etat islamique en septembre dernier, soit quelques jours après le rapt.

Selon *Dabiq*, le groupe terroriste Jund Al Khalifah avait très «vite répondu à l'appel de Abou Mohamed Al Adnani au ralliement à l'Etat Islamique, en faisant un prisonnier français puis en l'exécutant pour punir la France d'avoir rejoint la coalition contre Daesh en Irak et en Syrie». En effet, l'homme masqué qui avait décapité le Niçois de 55 ans le 24 septembre dernier est un terroriste connu des services de sécurité et natif de Bab-El-Oued. Connu pour avoir participé à de nombreuses actions criminelles, l'assassin en question est considéré comme le «mufti» (interprète de la loi musulmane, ndlr) du groupe terroriste Jund Al Khalifah.

Pour rappel, c'est au cours d'une patrouille que les soldats de l'ANP sont tombés sur le campement des terroristes situé dans la forêt d'Aït Ouabane, en pleine montagne. Les militaires ont découvert des vêtements abandonnés à la hâte, des médicaments (dont des antidépresseurs), des obus de mortier, de la nourriture et un téléphone portable contenant des photos d'islamistes en armes. Après plusieurs vérifications, la plupart des 32 terroristes qui apparaissent sur la vidéo ont été identifiés.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), «le campement qui servait d'abri pour ce groupuscule terroriste, lors de l'exécution de son acte abject a été détruit et les équipements qui étaient en sa possession ont été récupérés».

**A. B.**